



France Ciment



Redémarrage d'un tapis

CONSIGNATION ÉLECTRIQUE D'UN TAPIS

Incident

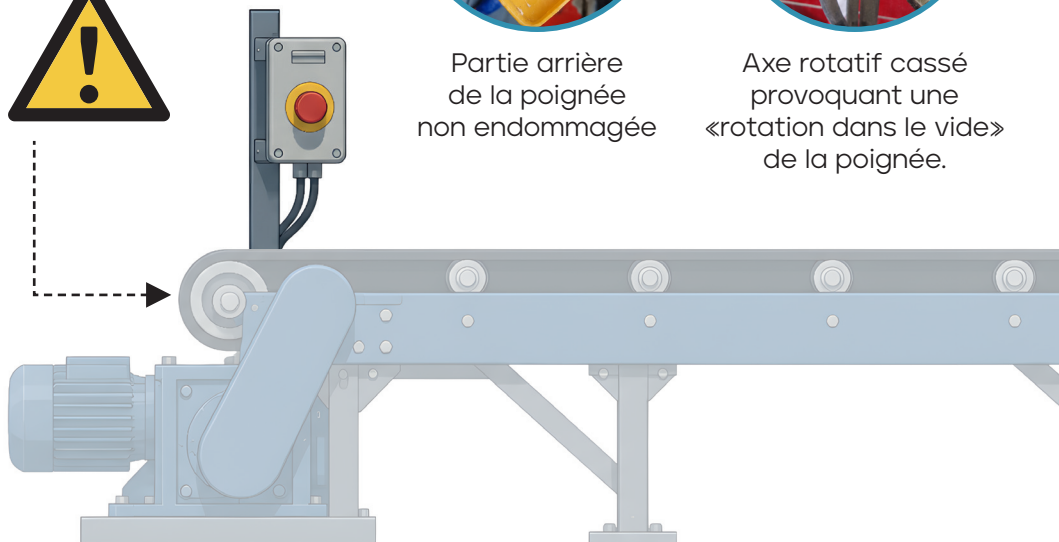
Redémarrage du tapis lors du test de vérification après consignation.



Partie arrière de la poignée non endommagée



Axe rotatif cassé provoquant une «rotation dans le vide» de la poignée.



L'INCIDENT

À quel endroit ?	Tapis convoyeur.
Origine	Intervention de maintenance nécessitant une consignation électrique au niveau d'un interrupteur de proximité.
Déroulé	Pour intervenir en sécurité, l'équipe consigne électriquement le tapis avec l'interrupteur de proximité. Une fois la condamnation par cadenas réalisée, le chef de site effectue un test de redémarrage. Le tapis se remet alors en marche. Après analyse, il s'avère que la poignée de l'interrupteur est cassée à l'intérieur : vue de l'extérieur, l'anomalie est invisible.
Conséquences	● Situation dangereuse évitée grâce au test de vérification.

POURQUOI CET ACCIDENT ?



COMMENT ÉVITER CES ACCIDENTS ?



L'étape de vérification,

qui a correctement été réalisée par l'intervenant, a permis très certainement d'éviter le pire. Elle est la seule manière de s'assurer que la consignation est bien réalisée sur l'installation souhaitée.

Elle s'impose également **lors de la consignation d'autres énergies** (pneumatique, hydraulique, mécanique).

PROCÉDURE

- Lorsque la séparation de l'énergie électrique se réalise avec un ICV (Interrupteur à Coupure Visible), **s'assurer que la vitre en plexiglas soit propre**, de sorte à pouvoir vérifier le changement de position des dispositifs de coupure.
- Dans tous les cas, **procéder à un essai de démarrage** ou à un contrôle de l'absence de tension en aval du dispositif.
- Privilégier quand cela est techniquement possible, **la mise en place de boutons de test** à côté des dispositifs de coupure électrique.